



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-31947>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-31947**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Poissy

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21780498800012

Ville : Poissy cedex

Code postal : 78303

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : 25-028

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Uniquement pour le lot n°2 : - Qualification professionnelle : Le candidat individuel ou, le cas échéant, le mandataire du groupement doit avoir la qualité d'architecte (loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture). Il devra produire une preuve de l'inscription au conseil régional de l'ordre des architectes ou une preuve équivalente si le candidat est établi dans un Etat autre que la France. Le candidat individuel ou, le cas échéant, le mandataire du groupement devra également remplir les conditions telles qu'elles résultent du 2e de I de l'article 2 du décret 07_1405 du 28 septembre 2007 portant statut particulier du corps des ACMH : - Le candidat dispose d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention "architecture et patrimoine" ou de tout autre diplôme équivalent ; - Le candidat a eu une activité régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix ans qui précèdent la mise en concurrence.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maîtrise d'oeuvre pour l'installation d'ascenseurs dans les établissements recevant du public de la ville de Poissy.

Code CPV principal - Descripteur principal : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maîtrise d'oeuvre pour l'installation d'ascenseurs dans les établissements recevant du public de la ville de Poissy. Le projet concerne l'installation de dix ascenseurs destinés aux personnes à mobilité réduite (PMR) dans le cadre de l'Ad'Ap. L'Ad 'AP, ou Agenda d'Accessibilité Programmée, est un dispositif permettant aux ERP de se mettre en conformité avec la loi "Handicap" de 2005, qui prévoit la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les établissements recevant du public. La procédure est allotie : Lot 1 : Maîtrise d'oeuvre pour l'installation de 9 ascenseurs dans les établissements recevant du public. Lot 2 : Maîtrise d'oeuvre pour l'installation d'un ascenseur à l'Hôtel de ville de Poissy (Monument historique).

Lieu principal d'exécution du marché : Poissy (78300)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 1 : Maîtrise d'oeuvre pour l'installation de 9 ascenseurs dans les établissements recevant du public.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 71000000

Lieu d'exécution du lot : Poissy (78300)

- **Description du lot** : Lot 2 : Maîtrise d'oeuvre pour l'installation d'un ascenseur à l'Hôtel de ville de Poissy (Monument historique).

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 71000000

Lieu d'exécution du lot : Poissy (78300)

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. Le marché revêt la forme d'un marché ordinaire. Le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique afin qu'il puisse bénéficier de toutes les

informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions, modification du dossier de la consultation ou report de délais. En cas de difficultés quant au téléchargement du dossier ou pour le dépôt d'un pli, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : Service support clients Achatpublic.com au 0 892 23 21 20 ou par courriel : support@achatpublic.com Modalités de financement : ressources propres (budget communal). Modalités de paiement : le règlement des prix s'effectue en plusieurs fois selon les modalités définies dans les pièces particulières du marché, après admission des fournitures et services ou travaux et dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement conformément aux dispositions de l'article R. 2192-10 du Code de la Commande Publique. Les prix sont forfaitaires, provisoires et révisables. Avance : conformément aux articles R. 2191-3 à R. 2191-12 et R. 2191-16 à R. 2191-19 du Code de la Commande Publique, une avance de 10% (20% si le titulaire est une PME) du montant initial TTC pourra être accordée au titulaire selon les modalités définies dans les pièces particulières du marché. Mode de règlement : mandat administratif suivi d'un virement bancaire, selon les règles de la comptabilité publique. Organe chargé des procédures de recours Tribunal administratif de Versailles 56 avenue de Saint Cloud 78000 VERSAILLES Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2025